

Circulation des personnes autonomes

2 heures

Public concerné

Ce module s'adresse à toute personne amené à se déplacer à pied sur l'aire de mouvement, et confronté aux risques piétons côté piste.

Modalité

Formation E-Learning théorique : initiale et recyclage

Validation

Evaluation

Objectifs de la formation

- Connaître les textes réglementaires en vigueur
- Prévenir les risques liés au déplacement des piétons côté piste

Programme

1. Introduction
2. Présentation d'un aéroport
3. Accès à la zone piste
4. La circulation des piétons
5. Foreign Object Debris (FOD)
6. Équipements de Protection Individuel (EPI)
7. Facteur humain
8. Les notifications d'incident

Module disponible pour les aéroports de Rennes, Paris-Charles-De-Gaulle, Bâle Mulhouse, Marseille-Provence, Strasbourg-Entzheim, Biarritz-Pays Basque, Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au : elearning@camasformation.fr

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006